

**AUTORISATION PARENTALE
A LA PRATIQUE DE L'ESCALADE DANS LA SALLE D'ESCALADE
LA GRAPPE ESCALADE D'UN ENFANT MINEUR**

Je soussigné(e) Mme Mr
Tél fixe: Tél port:

Agissant en qualité de Parent Représentant légal, de l'enfant mineur :

Nom: Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Autorise expressément l'enfant : à pratiquer sous ma responsabilité exclusive l'activité escalade dans la salle d'escalade la grappe escalade 18 avenue victor dalbiez 66000 Perpignan, selon qu'il ait :

Enfant de moins de 10 ans :

Je m'engage à accompagner et à encadrer l'enfant, âgé de moins de 10 ans, durant toute la durée de sa séance d'escalade. Et je certifie parfaitement maîtriser les techniques de sécurité de base en escalade.

Enfant mineur de plus de 10 ans :

Autorise l'enfant de plus de 10 ans à pratiquer l'escalade dans la salle la grappe escalade seul ou accompagné d'un adulte qui en est responsable.

Certifie que l'enfant maîtrise parfaitement les techniques de sécurité de base en escalade (de l'utilisation du matériel à l'assurage et grimpe en tête et en moulinette).

Préciser son niveau d'expérience : Années de pratique :

Apprentissage réalisé par vous-même un club (nom :.....) l'école

Et déclare :

Accepter les conditions générales applicables à la pratique de l'escalade dans la salle la grappe escalade et s'engager à les respecter et à les faire respecter par l'enfant.

Posséder une assurance responsabilité civile couvrant la pratique de l'escalade pour l'enfant.

Autorise les responsables de la salle la grappe escalade à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.

Fait à : Le :

Signature :